

Rapport public Parcoursup session 2023

IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS	Jury par défaut	Tous les candidats	240	1734	754	950	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS

Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

Si toutes les séries de baccalauréat permettent d'accéder aux études STAPS, au regard des compétences requises en L1 et de l'aspect pluridisciplinaire de cette filière STAPS, les séries générales sont les plus adaptées à ce cursus.

Le travail personnel régulier et approfondi constitue un gage de réussite pour les études universitaires. Il sera appréhendé, notamment, à travers les appréciations des enseignants.

Les expériences d'animation auprès de tout public s'avèrent précieuses quant à la compréhension et à la réussite des études STAPS.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En Licence 1ère année, les enseignements sont communs et répartis en trois Unités d'Enseignements (UE) :

- UE1 Élémentaire non compensable : elle vise à développer des compétences dans l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratique et animation des APS, méthodologie de l'intervention, stage d'application en contexte sportif).
- UE2 Élémentaire compensable : elle vise à développer des compétences dans l'analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (sciences de la vie, sciences humaines et sociales, sciences juridiques et de gestion ; méthodologie de projets et programmes d'intervention).
- UE3 Complémentaire : elle vise à développer des compétences dans les usages numériques, l'exploitation de données, la communication écrite et orale, la détermination de son projet professionnel et personnel (stage de découverte en milieu professionnel).

La 2ème année de Licence marque un 1er engagement dans le projet de professionnalisation de l'étudiant, avec une inscription dans une mention déterminée: Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), Education et Motricité (EM), Management du Sport

(MS). L'enjeu est de renforcer ses connaissances et compétences professionnelles liées à l'encadrement sportif (stages d'application en milieux sportif et scolaire) et de construire son projet d'insertion professionnelle (stage de découverte en milieu professionnel)

La 3ème année de Licence vise la professionnalisation à bac+3 et/ou une préparation à la poursuite des études vers le Master.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les attendus pour candidater en Licence STAPS à l'IFEPSA L'étude des candidatures d'accès à la formation de Licence STAPS à l'IFEPSA s'inscrit dans le référentiel des attendus arrêté par la Conférence des Directeurs STAPS.

Quatre domaines de compétences constituent ce référentiel. Il s'agit de :

- disposer de compétences scientifiques ;
- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté ;
- disposer de compétences physiques et sportives ;
- manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.

Pour les deux derniers domaines de compétences, les candidats renseignent un questionnaire d'auto-évaluation concernant leur niveau sportif, leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Les réponses doivent être attestées de pièces justificatives, téléchargées sur la plateforme Parcoursup.

Pour les deux premiers domaines de compétence, une attention qualitative particulière est portée d'une part aux appréciations des enseignants, relatives aux attitudes en cours et à la régularité du travail dans l'ensemble des disciplines durant la scolarité de première et de terminale, d'autre part les éléments d'appréciation de la Fiche Avenir rédigés par le professeur principal : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, adéquation du projet professionnel avec la formation.

Le classement est établi sur une échelle de 150 points selon les cinq domaines d'appréciation ci-dessous :

- compétences scientifiques ;
- compétences d'expression écrite et argumentaire ;

- profil du candidat décrit dans la Fiche avenir ;
- compétences physiques et sportives ;
- compétences d'engagement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Au regard de l'étude des profils de candidature et afin que les candidats puissent améliorer leur prise en compte des attendus d'accès à la formation de Licence STAPS de l'IFEPSA, les membres de la commission d'examen des vœux formulent les conseils et recommandations ci-dessous :

- la commission doit pouvoir identifier une réelle implication du candidat dans tous les domaines des attendus nationaux (dimensions scolaire, sportives, liées à l'encadrement et à l'engagement bénévole).
- Il est attendu que le candidat motive son vœu de formation à travers le projet motivé (adapté et en lien avec son projet professionnel).
- les appréciations des enseignements permettent de rendre compte de l'engagement du lycéen et de sa volonté de mise en œuvre des outils et de la méthodologie appropriée à la réussite académique.
- le candidat veille à travailler pleinement l'ensemble des matières sans développer de stratégie de compensation d'une discipline par une autre.
- L'engagement sportif à travers la pratique régulière intégrant le cycle entraînement / compétition, l'encadrement de différents publics, l'obtention de diplômes d'arbitrage, de juge, d'encadrement, de secourisme représentent des valorisations du dossier de candidature.

Globalement, la commission insiste sur le fait que le projet d'inscription en Licence STAPS se construit progressivement tout au long du lycée et pas seulement en début de classe terminale.

Par ailleurs, la commission tient à préciser les profils des candidatures non retenues dans le classement pour des insuffisances fortes et cumulées telles que :

- des niveaux de compétences scientifiques et d'expression écrite en décalage avec les exigences de l'enseignement supérieur ;
- un investissement sportif et associatif rendant compte d'une culture sportive éloignée des exigences des études STAPS ;

- un ensemble scolaire fragile qualifié par des notes de première et de terminale en-dessous de la moyenne de la classe ;
- un défaut conséquent de travail et d'engagement et/ou bavardage et/ou de comportement rapporté dans les appréciations des bulletins trimestriels ou semestriels.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disciplines scientifiques, littéraires et argumentaires. Compétences sportives. Progression entre les trimestres de Première et de Terminale.	Résultats obtenus au regard de la moyenne de classe. Notes en EPS. Progression.	Moyenne générale de première. Notes anticipées des épreuves écrite et orale de Français de première. Moyennes disciplinaires de première et de terminale. Notes de première et de terminale. Moyennes générales du premier trimestre de première et au second trimestre de terminale. Appréciations des enseignants.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités argumentaires et rédactionnelles. Méthodes de travail.	Orthographe. Champ lexical. Capacités d'expression écrite, de raisonnement et argumentatives. Méthode de travail.	Appréciation des enseignants. Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat. Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie dans le travail. Implication.	Autonomie dans le travail. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir. Appréciations des enseignants sur les bulletins. Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les apprentissages des contenus théoriques et pratiques.	Motivation pour les apprentissages des contenus théoriques et pratiques. Elaboration d'un projet de professionnalisation cohérent en lien avec les caractéristiques de la filière STAPS.	Projet de formation motivé et en cohérence avec la finalité de la filière STAPS (cf. cadrage national des attendus).	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement sportif. Investissement associatif et responsabilités collectives. Engagement citoyen.	Au sein d'un club ou association sportive : niveau actuel de pratique, volume d'entraînement. Engagement sapeur-pompier volontaire-Réserviste. Engagement humanitaire - Au sein du lycée : Option EPS - Participation à l'AS - Section Sportive Scolaire. Au sein d'un club ou association sportive : Arbitre /juge - Profil encadrant - Engagement contractuel. Au sein du lycée : Travaux personnels encadrés de première - Arbitre/juge au sein de l'AS - Engagement citoyen Engagement en formation d'éducateur/animateur en secourisme/sauvetage. L'obtention du PSC1 serait très appréciée.	Engagement valorisé parmi les éléments recommandés ci-contre. Projet de formation motivé. Attestation(s) justifiant le niveau de pratique et/ou l'engagement sportif. Engagement valorisé parmi les éléments recommandés ci-contre Projet de formation motivé Attestation(s) justifiant le niveau de pratique et/ou l'engagement sportif, associatif ou engagement contractuel (service civique ...) Diplômes fédéraux, professionnels. Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Essentiel

Signature :

Philippe MATHÉ,

Président de l'établissement IFEPSA - Facultés libres
de l'ouest - UCO